

TERRITOIRE DE BELFORT

COMMUNE DE DANJOUTIN

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Danjoutin Projet de création d'une fourrière animale et d'un refuge SPA

Par arrêté municipal n°113/2023 du 31 Juillet 2023, Monsieur le Maire de Danjoutin a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant à la fois sur l'intérêt général du projet de création d'une fourrière animale départementale et d'un refuge SPA, et sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Danjoutin.

Par absence d'avis émis le 23 février 2023, ce projet a reçu un avis favorable de la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Bourgogne Franche-Comté.

**L'ENQUÊTE PUBLIQUE SE DÉROULERA PENDANT 33 JOURS CONSÉCUTIFS,  
DU LUNDI 11 SEPTEMBRE 00h00 AU VENDREDI 13 OCTOBRE 2023 À 12H00**

**Monsieur Bernard MADALÉNAT, ingénieur méthodes, responsable de production, conduite et gestion de projets en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur** par le Tribunal Administratif de Besançon.

Pendant la durée de l'enquête, **le dossier d'enquête publique est consultable** :

- sur support papier, en mairie de Danjoutin, aux jours et heures habituels d'ouverture :

**Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h00 à 12h00**

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h30.**

- sur le site internet de la mairie de Danjoutin, rubrique Démarches puis Consultations publiques ainsi que sur le site dédié à l'enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/4794>
- en accès gratuit à partir d'un poste informatique mis à disposition du public en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux.

**Le public pourra émettre ses observations et propositions pendant le délai de l'enquête :**

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur tenu à la disposition du public en mairie de Danjoutin aux jours et heures habituels d'ouverture
- par courrier postal, à l'attention de Monsieur Bernard MADELÉNAT, commissaire enquêteur – Mairie de Danjoutin – 44 rue du Docteur Jacquot – BP 36 -90400 Danjoutin, qui les annexera au registre
- sur le registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4794>
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-4794@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4794@registre-dematerialise.fr)
- par voie orale directement auprès du commissaire enquêteur au cours de ses permanences en mairie.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Danjoutin aux jours et horaires ci-dessous :

**Lundi 11 septembre 2023 de 14h00 à 17h00,**

**Mercredi 20 septembre 2023 de 14h00 à 17h00,**

**Samedi 30 septembre 2023 de 09h00 à 12h00,**

**Vendredi 13 octobre 2023 de 09h00 à 12h00.**

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront rendus publics pendant une durée d'un an sur le site internet de la commune de Danjoutin et sur le site dédié à l'enquête. Ils seront également tenus en support papier à la disposition du public en mairie de Danjoutin et en Préfecture du Territoire de Belfort, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à M. Emmanuel FORMET, maire de Danjoutin - Tel : 03.84.28.24.21–Courriel : [secretariat@mairiedanjoutin.fr](mailto:secretariat@mairiedanjoutin.fr)

Au terme de la procédure, la proposition de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU), éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, sera adoptée par délibération du conseil municipal et emportera approbation des nouvelles dispositions du PLU.

**Emmanuel FORMET, Maire**